

*BROCHURE D'INFORMATION*

**ECTS**

2007/2008

# **SOMMAIRE**

## ***I. Informations sur l'établissement***

1) Dénomination et adresse	Page 4
2) Le responsable de l'école	Page 4
3) Description générale de l'ESTES	Page 4
4) Liste des diplômes proposés	Page 5
5) Procédures d'admission	Page 5
6) Le règlement de l'école	Page 5
7) Le coordinateur institutionnel ECTS	Page 5

## ***II. Informations sur les programmes de cours***

• Description générale	Page 6
1) Objectifs académiques et professionnels (l'alternance)	Page 6
2) Diagramme de la structure des cours, avec indication des crédits (60 par an)	Page 6
3) Modalités de contrôle et d'évaluation	Page 7
• Description des différentes unités de cours	Page 8
1) Intitulé des cours	Page 8 à 15
2) Niveau du cours	Page 16
3) Année d'études	Page 16
4) Semestre	Page 16
5) Modalités d'enseignement	Page 16
6) Langue d'enseignement	Page 17
7) Type de cours ; contenus ; nom de l'enseignant et crédits affectés	Page 17

### ***III. Informations générales à l'attention des étudiants***

1) Accueil des étudiants en mobilité	Page 18
2) Hébergement	Page 18
3) Repas	Page 20
4) Services spéciaux pour étudiants ayant des besoins particuliers	Page 20
5) Assurances	Page 20
6) <b>Bureau d'informations pour les étudiants</b>	Page 20
7) Equipements pédagogiques	Page 21
8) Informations pratiques pour les étudiants mobiles	Page 22
9) Activités extra universitaires et loisirs	Page 22
10) Associations d'étudiants	Page 22

### ***Annexes***

***Page 23***

L'ESTES adhère aux programmes ERASMUS depuis 1989. L'ECTS, système de transfert de crédits de cours capitalisables, fait partie des actions intégrant le cadre de la coopération interuniversitaire, au même titre que la mobilité des étudiants et des enseignants.

Il vise à faciliter la mobilité au sein de l'Europe, en recherchant la reconnaissance académique des cursus entre les différents établissements supérieurs partenaires. L'objectif de l'ECTS est de faire reconnaître, par l'établissement d'origine, la partie des études faites à l'étranger comme part intégrante du programme d'études.

Il a été mis en œuvre à l'origine pour assurer le transfert de crédits afin de développer la mobilité des étudiants en Europe. Actuellement, il évolue vers un système d'accumulation de crédits au niveau européen, national ou régional. C'est l'un des objectifs de la déclaration de Bologne de juin 1999.

Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chaque unité de cours afin d'atteindre les objectifs du programme.

L'ECTS repose sur la convention selon laquelle le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à **60 crédits**. Ils permettent de quantifier la formation et correspondent à un ensemble de compétences, démontrant ce que l'étudiant comprend et est capable de faire à la fin de son parcours de formation.

Le système ECTS est basé sur trois éléments :

- La brochure d'information sur les programmes d'études et les évaluations de l'étudiant
- Le contrat d'études qui décrit les U.V. que l'étudiant voudra suivre avec les crédits qui y sont affectés
- Le relevé de notes qui présente les résultats académiques de l'étudiant.

L'ESTES rédige ce dossier d'information qui est un guide à l'usage des étudiants et du personnel des établissements partenaires. Il regroupe des informations sur l'architecture générale des cours, les évaluations, les règlements académiques et administratifs. Il doit faciliter la transparence au niveau du cursus et aider les étudiants et les enseignants à établir le contrat d'étude pour organiser au mieux le séjour à l'étranger.

## ***1. INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT***

### **1) ECOLE SUPERIEURE EN TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL - ESTES**

3 rue Sédillot – BP 44

67065 STRASBOURG Cedex

Tél : 03 88 21 19 90

Fax : 03 88 25 54 65

**E-mail: info@estes.fr**

### **2) Le Responsable de l'école : Marie-José AUBURTIN, Directrice**

### **3) Description générale de l'ESTES**

**L'Association Européenne pour la Formation et la Recherche en Travail Educatif et Social**, créée le 23 Octobre 1997, s'est donnée pour objet de développer plus particulièrement des actions de formation, de recherche et d'animation dans le domaine de l'action éducative et sociale. A cet effet, elle gère un établissement d'enseignement supérieur : **l'Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social - E.S.T.E.S.**

L'E.S.T.E.S. s'est constituée à partir de l'Ecole d'Educateurs Spécialisés, créée sous statut associatif en 1951, et de l'Ecole Régionale de Service Social, créée en 1963 pour prendre la suite de la section « Assistants Sociaux » fondée en 1921 au sein des formations d'infirmières. Riche de ses deux histoires, l'E.S.T.E.S. déploie son projet et s'organise à travers deux départements ayant pour mission :

- . la formation initiale des Assistants de Services Sociaux, des Educateurs Spécialisés, des Educateurs Techniques Spécialisés (agréés par l'Etat) et des Moniteurs Techniques d'Atelier,
- . la formation continue des professionnels du social et du médico-social la formation de directeurs d'établissement ou de service d'intervention sociale, dont le diplôme est délivré par l'Ecole Nationale de la Santé Publique et agréée, de façon décentralisée, par la DRASS.

La mobilité des étudiants et des enseignants dans le cadre du contrat Erasmus concerne plus spécifiquement le département de formation initiale. Le projet pédagogique qui le fonde, vise à décroquer les formations initiales en s'appuyant sur la notion de transversalité.

L'idée est de définir pour chaque filière un référentiel commun et des unités de valeurs spécifiques, tenant compte de chacune des professions. Les unités de valeur communes permettent à toutes les filières d'acquérir des concepts de base et des connaissances générales indispensables aux formations en travail social. Ces apports théoriques sont complétés par des pratiques éducatives et sociales qui permettent la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance.

**Les formations d'Assistant en Service Social, d'Educateur Spécialisé et d'Educateur Technique Spécialisé ont une durée de 3 ans.**

#### 4) Liste des diplômes proposés

- **Assistant en Service Social** : D.E.A.S. – Diplôme d’Etat d’Assistant de Service Social
- **Educateur Spécialisé** : D.E.E.S. – Diplôme d’Etat d’Educateur Spécialisé
- **Educateur Technique Spécialisé** : C.A.F.E.T.S. – Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Educateur Technique Spécialisé

#### 5) Procédure d’admission

Les étudiants en mobilité accueillis à l’ESTES n’acquittent aucun droit d’inscription suivant les prescriptions des contrats ERASMUS qui excluent tout versement. Toutefois les écoles supérieures ou les universités peuvent demander à l’étudiant une prise en charge des frais d’assurance, d’adhésion à des syndicats et d’utilisation de matériels. L’ESTES n’impose aucun frais en dehors des reprographiques que chaque étudiant de l’école peut effectuer.

L’étudiant désireux d’effectuer une mobilité à l’ESTES doit informer l’école de son projet quelques mois avant sa venue.

Les partenaires ERASMUS savent que l’ESTES accueille l’étudiant en début de semestre, c’est à dire, soit début septembre soit début février pour inscrire son cursus dans une période qui correspond au début des cours et des pratiques éducatives et sociales (stages).

Le projet de l’étudiant contient différents éléments : sa fiche signalétique, son année de formation et sa filière, sa connaissance de la langue, les activités souhaitées dans le cadre de sa mobilité (théorie et pratique), ses attentes et son choix d’hébergement. Il adresse son projet au coordinateur ERASMUS qui l’étudiera et entrera en contact avec lui

#### 6) Le règlement intérieur de l’école (voir le programme des études)

#### 7) Les Coordinatrices institutionnelles : **Brigitte AMMEL, formatrice**

**Le secrétariat international : Monique HELD**

Tél : 03 88 21 19 94

Fax : 03 88 21 19 99

E-mail : [info@estes.fr](mailto:info@estes.fr) ou [compta.inter@estes.fr](mailto:compta.inter@estes.fr)

## ***II. INFORMATIONS SUR LES PROGRAMMES DE COURS***

- Description générale

- 1) Objectifs académiques et professionnels (l'alternance)

L'alternance est un principe fondateur des formations professionnelles comme la formation en travail social. Elle met en évidence l'articulation indispensable entre les enseignements théoriques et les stages dans les différents lieux d'exercice de la pratique professionnelle. Le lieu de stage ne peut être conçu comme lieu « d'application » des connaissances acquises à l'école et l'école, comme lieu de « diffusion » de théories. C'est à partir de l'idée que connaissance et critique médiatisent le rapport théorie/pratique que l'ESTES a conçu le processus de formation en alternance. C'est ce mouvement, cette tension entre théorie et pratique qui est au cœur des formations à finalité professionnelle. Dans cette dynamique l'étudiant est accompagné par un professionnel formateur terrain pour se confronter aux découvertes et questionnements de la pratique professionnelle. C'est une logique nécessaire dans laquelle s'inscrit sous mode conventionnel chaque établissement accueillant un étudiant en stage.

- 2) Diagramme de la structure des cours, avec indication des crédits (60 par an)

Les crédits ECTS représentent une valeur accordée à une unité de cours qui comprend la charge de travail requise pour les valider. Ils correspondent à la quantité de travail que chaque cours requiert en lien avec la quantité totale de travail demandée pour achever une année académique. Cela comprend les cours théoriques, obligatoires et optionnels, les travaux dirigés, les Groupes d'Analyse des Pratiques, les évaluations, les périodes de pratique et le travail personnel.

Nous avons procédé sur une base « descendante » ; cela suppose de prendre comme point de départ la structure complète du programme qu'un étudiant doit suivre sur une année d'études. Cette approche se base sur la charge de travail totale et les acquis de l'étudiant.

l'ESTES a établi son échelle de mesure par rapport à son programme de formation pour les étudiants en mobilité, **sachant que le nombre de points pour une année est de 60.**

Pour une année :

**40 points au titre de la formation théorique**

**20 points au titre des pratiques éducatives et sociales**

**➔ 1 mois de pratique représente 4 points**

Les différentes formations d'Assistant Social, d'Educateur Spécialisé et d'Educateur Technique Spécialisé ont été traduites en crédits sur les schémas des cursus de formation (voir page 12 et suivantes).

### 3) Modalités de contrôle et d'évaluation

Les modalités de l'évaluation des enseignements théoriques, des GAP et des périodes de pratique diffèrent en fonction des objectifs pédagogiques visés.

Les modèles utilisés par l'ESTES sont :

L'évaluation quantitative qui a pour objectif de faire le point sur les acquisitions en terme de savoir. Elle correspond à une logique en terme d'examen final et prépare l'étudiant à son diplôme.

L'évaluation qualitative qui permet à l'étudiant de se repérer dans son parcours de formation et de mesurer le degré d'apprentissage.

De nombreux travaux écrits permettent aux étudiants de se préparer aux épreuves finales du diplôme d'état qu'ils passent en fin de parcours formatif.

L'ESTES a inscrit dans le livret « programme des études » des formations initiales, les différentes modalités d'évaluation par filière et par champ, conformément à la réglementation des études :

- Description des différentes unités de cours

#### 1) Intitulé des cours

Comme énoncé page 5, la formation initiale s'articule autour du concept de transversalité. Le projet pédagogique est construit à partir d'un référentiel commun et de composantes spécifiques des métiers d'AS, ES et ETS.

La dimension européenne, présente dans les contenus du projet de formation, permet de questionner des réalités culturelles et professionnelles différentes.

Le dispositif se décompose ainsi :

Les Champs : au nombre de 4 en 2007 – 2008, ils représentent le produit d' UV obligatoires et optionnelles. Ce sont des ensembles composés d'éléments qui rassemblent les contenus de la formation. Ils combinent des problématiques relevant des unités de valeurs, des groupes d'analyse des pratiques (GAP) et des périodes de pratique. Le champ est une activité composite et cohérente qui permet à l'étudiant de personnaliser son cursus en fonction de ses orientations personnelles et de sa filière.

Les champs en 2007 - 2008:

- **Champ 1 : Interventions Educatives et Sociales**
- **Champ 2 : Inadaptation, Handicaps et Exclusion**
- **Champ 3 : Politiques Sociales**
- **Champ 4 : Approfondissements Professionnels**

Les UV ou Unités de Valeurs : elles découpent les programmes officiels issus de mesures réglementaires nationales en éléments permettant une meilleure modulation de l'ensemble des dispositifs. Ce sont des lieux d'acquisition de connaissances. Elles se réfèrent à des contenus disciplinaires et élaborent des problématiques liées à la formation théorique et pratique des travailleurs sociaux.

On distingue les UV obligatoires qui assurent les connaissances de base nécessaires aux différentes filières de la formation initiale et les UV optionnelles qui permettent d'approfondir certaines questions.

Les temps de pratique professionnelle et les Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP) :

Ils permettent d'exercer l'alternance qui est ce mouvement nécessaire entre théorie et pratique qui constitue le cœur des formations professionnelles.

Cette dynamique est effective grâce à l'accompagnement assuré par des tuteurs ou formateurs de terrain qui sont des professionnels du travail social et qui encadrent les stages des étudiants.

Le GAP (Groupe d'analyse des pratiques) est le lieu où la guidance individuelle est assurée à l'école par un formateur.

Il permet à l'étudiant de confronter à la réalité des pratiques ses connaissances théoriques et méthodologiques. Composé d'une dizaine d'étudiants, il se réunit tous les 15 jours toute l'année.

Le référentiel commun comprend des unités de valeurs obligatoires et optionnelles, issues des 4 champs. Il prend appui :

- sur les différentes **UV OBLIGATOIRES** : c'est une base élaborée non comme un tronc indifférencié mais en fonction des professions ou filières qui sont intégrées à l'école.

## LES U.V. OBLIGATOIRES A.S.S., E.S. ET E.T.S.

	E.S.	A.S.S.	E.T.S.
<b>Les modalités d'intervention</b>			
<u>Champ 1 – Interventions éducatives et sociales</u>			
UV : Interventions éducatives et sociales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UV Théorie et pratique de l'intervention en Service Social		<input checked="" type="checkbox"/>	
UV : Pratiques d'expression et techniques éducatives	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Les populations</b>			
<u>Champ 2 – Inadaptations, Handicaps et Exclusion</u>			
UV : Inadaptations, handicaps et exclusion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UV : Santé et action sociale		<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Contextes et situations</b>			
<u>Champ 3 - Politique(s) sociale(s)</u>			
UV : Introduction au champ des politiques sociales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UV : Cadre juridique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UV : L'institution et les institutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Approfondissements transférables</b>			
<u>Champ 4 - Elaboration et approfondissement des pratiques</u>			
UV au choix dans un des 5 domaines professionnels suivants :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
. Urgence et précarité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
. Prévention spécialisée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
. Aide et protection sociales de l'enfant et de la famille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
. Interventions éducatives et sociales dans le secteur psychiatrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
. Accueil des personnes ayant un handicap	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Groupe d'Analyse des Pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
UV Pédagogie de l'apprentissage			<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Elaboration de l'expérience</b>			
Groupe d'Analyse Pratiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Populations et territoires		<input checked="" type="checkbox"/>	
Pratiques d'études et de recherche		<input checked="" type="checkbox"/>	
Les pratiques d'expertise en question		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mémoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Initiation à la recherche documentaire			

## COURS PRINCIPAUX 1 - ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

	Unités de valeur	Heures	Champ	ECTS	Modalités d'évaluation
<b>1<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales 1	100 h	1	8	Un écrit ou un oral sur les contenus de l'UV
	Interventions professionnelles en service social	170 h	1	10	Une épreuve de communication
	Politiques sociales	125 h	3	9	1. Un écrit ou un oral. 2. Un sujet de connaissance de politiques sociale. ( DC 4)
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	3	3	Un rapport de stage et une analyse de situation sociale
	2 UV optionnelles	100 h	3	2 x 3 =6	
	Economie ASE	45h 15 h	3	2 1	
	Elaboration de l'expérience	25 h		2	
	<b>Total 1<sup>e</sup> année</b>	<b>630 h</b>		<b>40+ 20 (Stage)</b>	
<b>2<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales 2	75 h	1	5	Un écrit en IES 2
	Inadaptations, handicaps et exclusion 2 Santé 2	75 h 25 h	2	5 2	Une fiche de lecture et un commentaire
	Institutions 2	25 h	3	2	
	Droit 2	25 h	3	2	
	Approfondissements professionnels Groupe d'analyse des pratiques	100 h 50 h	4	8 4	1. Un écrit sur table 2. Un rapport de stage 3 .Une analyse de situation sociale 4.Synthèse terrain
	Elaboration de l'expérience Préparation certification	50 h 25 h		4 2	
	2 UV optionnelles	100 h		6	
		<b>Total 2<sup>e</sup> année</b>	<b>550 h</b>		<b>40+ 20 (Stage)</b>
<b>3<sup>e</sup> année</b>	Interventions professionnelles en service social	50 h	1	6	
	Groupe d'analyse des pratiques Santé 3	50 h 70 h	2	5 7	Autoévaluation du parcours de formation Analyse de situation sociale
	Ethnologie	25 h	3	3	
	Institutions 3	50 h	3	5	1. Un écrit de 10 à 12 pages 2. Un contrôle de connaissance sur table (dossier de synthèse).
	Droit 3 Droit du travail	25 h 15 h	3	3 2	Un contrôle de connaissance sur table (dossier de synthèse)
	Elaboration de l'expérience Préparation certification	25 h 150 h		3	
	2 UV optionnelles	150 h		6	
		<b>Total 3<sup>e</sup> année</b>	<b>435 h</b>		<b>40 +20 (Stage)</b>
	<b>Langues étrangères (facultatif)</b>	<b>120 h</b>			Contrôle continu
	<b>TOTAL</b>	<b>1860 h</b>		<b>180</b>	

## COURS PRINCIPAUX

### 2 - EDUCATEURS SPECIALISES

	Unités de valeur	Heures	Champ	ECTS	Modalités d'évaluation
<b>1<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales	100 h	1	9	Un écrit ou un oral sur les contenus de l'UV
	Pratiques d'expression et techniques éducatives	50 h	1	4	pas d'évaluation
	Politiques sociales	125 h	3	10	Un écrit ou oral
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	3	5	Un rapport de stage
	3 UV optionnelles	150 h		4x3=12	Validation possible
	Recherche bibliographique et documentaire	20 h			Pas d'évaluation
	<b>Total 1<sup>e</sup> année</b>	<b>495 h</b>		<b>40+20 stage=60</b>	
<b>2<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales	100 h	1	8	Un écrit
	Inadaptations, handicaps et exclusion	100 h	2	8	Fiche de lecture ou commentaire
	Les institutions	25 h	3	2	Évalué en 3 <sup>e</sup> année
	Droit	25 h	3	2	Évalué en 3 <sup>e</sup> année
	Approfondissements professionnels	100 h	4	8	Monographie +contrôle écrit sur table
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	4	4	Voir approfondissements
	Recherche bibliographique et documentaire	20 h			Pas d'évaluation
	2 UV optionnelles	100 h		2x4=8	Évaluation au choix
	<b>Total 2<sup>e</sup> année</b>	<b>520 h</b>		<b>40+20 stage=60</b>	
<b>3<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales	30 h	1	2,5	Un dossier collectif
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	1	4,5	Pas d'évaluation
	Inadaptations, handicaps et exclusion	60 h	2	5	Oral ou écrit
	Les institutions	50 h	3	4,5	Écrit+contrôle sur table
	Droit	25 h	3	3	Contrôle sur table
	Mémoire	50 h		8,5	Évaluation terminale
	Recherche bibliographique et documentaire	20 h			Pas d'évaluation
	3 UV optionnelles	150 h		3 x 4	Évaluations possible
	<b>Total 3<sup>e</sup> année</b>	<b>435 h</b>		<b>40+20 stage=60</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>1450 h</b>		<b>180</b>	

## COURS PRINCIPAUX

### 3 - EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES

	Unités de valeur	Heures	Champ	ECTS	Modalités d'évaluation
<b>1<sup>e</sup> année</b>	Populations en difficultés et déontologie	100 h	1	12,5	1) Un travail écrit de 5 pages maxi. comportant : -une présentation du lieu de stage -une réflexion sur la fonction d'ETS 2) Une évaluation sur table des enseignements de 1 <sup>ère</sup> année 3) Un écrit en lien avec les interventions en structures
	Les activités en structure d'insertion	120 h	2	15	
	Se situer comme ETS	100 h	3	12,5	
	<b>Total 1<sup>e</sup> année</b>	<b>330 h</b>		<b>40 + 20 stage</b>	
<b>2<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales	65 h	1	8,5	Une épreuve sur table
	Etude de dossiers	30 h	2	4	Ecrit collectif
	Le travail et l'entreprise	40 h	2		Une étude ergonomique
	Politiques sociales	100 h	3	10,5	Un oral
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	3	5	Présentation et analyse d'une action
	Le cadre juridique, droit de la famille	25 h	3		Pas d'évaluation
	Pédagogie de l'apprentissage	30 h	4	8	Pas d'évaluation
	Recherche et documentation	20 h	4		Pas d'évaluation
	2 UV optionnelles libres (50h+30h)	80 h		4	Validation
		<b>Total 2<sup>e</sup> année</b>	<b>440 h</b>		<b>40 + 20</b>
<b>3<sup>e</sup> année</b>	Interventions éducatives et sociales	50 h	1	8	Pas d'évaluation
	Expression écrite	25 h	1		
	Groupe d'analyse des pratiques	50 h	4	5	Validation
	Inadaptations, handicaps et exclusion	75 h	2	8	Synthèse de dossier
	Formation et pratiques d'insertion	50 h	3	4	Dossier individuel ou collectif
	Pédagogie de l'apprentissage	50 h	4	5	Pas d'évaluation
	Monographie	50 h	4	6	Evaluation terminale
	UV optionnelles au choix	80 h		4	Validation
	<b>Total 3<sup>e</sup> année</b>	<b>465 h</b>		<b>40 + 20</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>1230 h</b>		<b>180</b>	

- sur les **UV OPTIONNELLES** : celles-ci sont ouvertes à tous les étudiants

## Premier semestre

<b>MERCREDI Semaine 1 et 2</b> <i>Début : 12 sept Fin : 19 décembre</i>		<b>VENDREDI Semaine 1</b> <i>Début : 14 septembre Fin : 14 décembre</i>	
Espace européen et travail social (semaine 2, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> semestre)		La participation des habitants, quelles réalités ?	
Informatique et travail social		Pédagogie, éducation, formation : nouvelles approches	
		Ethique et travail social	
		Relation éducative en internat	
		Pauvreté et assistance	
		Photo	Pr. Exp.
		Culture et expression psychopathologique	
		Travail social en Italie	Pr. Exp.

<b>LUNDI Semaine 1 (à 20 h) toute l'année</b> <i>Début : 10 septembre - Fin : 19 mai</i>		<b>VENDREDI Semaine 2</b> <i>Début : 21 septembre Fin : 21 décembre</i>	
Education et autorité (1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> semestre)		Philosophie(s) de la modernité	
		Formation et pratiques d'insertion	
		L'évaluation des politiques sociales, démarches et limites	
		<i>L'entretien</i>	
		Migrations	
		Espace social et ruralité	
		Travail social en Allemagne	Pr. Exp.

<b>Session JANVIER 2008</b>			
<b><i>Du 21 au 25 janvier 2008</i></b>			
Travail social en Italie (voyage d'étude)	Pr. Exp.	Ski alpin	Pr. Exp.
Accès au marché du travail pour les personnes en difficultés		Atelier d'écriture	Pr. Exp.
Musique	Pr. Exp.	Europe et citoyenneté	RECOS
Peinture	Pr. Exp.	Conduite de projet en travail social	
Lecture de Hannah ARENDT		Théâtre forum	Pr. Exp.
Mémoire du travail social		Théâtre et expression	Pr. Exp.

## Deuxième semestre

<b>MERCREDI Semaine 1 et 2</b> <i>Début : 6 février Fin : 28 mai</i>		<b>VENDREDI Semaine 1</b> <i>Début : 8 février Fin : 23 mai</i>	
Espace européen et travail social (suite du 1 <sup>e</sup> semestre)		Pédagogie et travail social	
Travail social dans les pays anglophones (à partir de mars)	Pr. Exp.	Toxicomanies	
<i>Représentation et utilisation du corps dans l'art</i>		Logement et travail social	
Histoire de la pensée		Le projet et le diagnostic de territoire	
La Parentalité		Vieillir, ... et après ? Les travailleurs sociaux face aux seniors	
Insertion par l'activité économique		Action sociale et politique de l'emploi	
		Culture et lien social	
<b>LUNDI Semaine 1 et 2 (à 20 h)</b> <i>Début : 4 février Fin : 26 mai</i>		<b>VENDREDI Semaine 2</b> <i>Début : 16 février Fin : 1 juin</i>	
Travail social en Espagne	Pr. Exp.	Théories de la Justice, visions de l'autre	
		Approche ethnologique du travail social	
Education et autorité (suite du 1 <sup>e</sup> semestre)		Formation et pratiques d'insertion	
		La névrose, étiologie et manifestations	
		<i>L'entretien</i>	
		Famille et travail social	
		Vidéo	Pr. Exp.
<b>Session JUIN 2008- 30 heures</b> <b>du 09 au 13 juin 2008</b>			
Pratiques sociales et professionnelles de l'insertion		Echange avec EMMAUS	
Musique	Pr. Exp.	Séminaire RECOS ( <b>04 au 09 mai</b> )	RECOS
Ateliers d'expression et de création	Pr. Exp.	Images, représentation et travail	Pr. Exp.
Le groupe	Pr. Exp.	Arts martiaux	Pr. Exp.

<sup>1</sup> Thème du séminaire RECOS : Migrations, quel chance pour nos sociétés ?

## 2) Niveau du cours

Après avoir rempli les conditions d'admission fixées par les textes, les étudiants de l'Estes réalisent leurs 3 années de formation. Ils rentrent à l'école avec un niveau baccalauréat et en ressortent avec un niveau III.

Les cours obligatoires dispensés à l'ESTES sont programmés en 1<sup>e</sup> année ou (et) 2<sup>e</sup> année, ou (et) 3<sup>e</sup> année selon les schémas établis pages 11, 12 et 13.

Les U.V. optionnelles peuvent être choisies par l'étudiant quelle que soit son année d'affectation.

## 3) Année d'études

Les 3 filières présentées sont des formations initiales programmées sur **trois années chacune**.

## 4) Semestre

L'année académique se décompose en 2 semestres :

**1<sup>ier</sup> semestre : de septembre à janvier**

**2<sup>ième</sup> semestre : de février à juin**

Les étudiants commencent leur formation soit par un semestre de stage soit par un semestre école. Ils inversent au 2<sup>ième</sup> semestre. C'est l'ordre alphabétique qui départage les étudiants ; des permutations sont possibles.

Le rythme des enseignements se déroule soit sur un rythme hebdomadaire ou sur un rythme de quinzaine (1<sup>ière</sup> semaine ou 2<sup>ième</sup> semaine).

## 5) Modalités d'enseignement

Les formations initiales s'adressent à des adultes inscrits dans une trajectoire personnelle, académique et professionnelle. Chaque fois que possible, le cursus de formation est élaboré afin de permettre une construction individualisée qui conduit l'étudiant à une appropriation de son parcours formatif. Les textes réglementaires permettent actuellement des allègements de formation ou la validation des acquis de l'expérience, qui se traduit pour l'étudiant par des choix régulés par ces textes et en cohérence avec un projet de formation.

Les cours magistraux représentent la transmission des savoirs fondamentaux, base de connaissances incontournables et partagées entre les différentes filières

Le travail en groupes restreints est un support important de la formation qui permet la discussion et la confrontation des points de vue. Ces petits groupes se retrouvent en UV obligatoires dans le cadre de travaux dirigés qui complètent les cours magistraux, en UV optionnelles qui ne dépassent que rarement 15 étudiants, et en GAP (groupe d'analyse des pratiques).

L'accompagnement individuel est également très présent. Il est lié à l'élaboration et la production de travaux écrits, supports de l'évaluation, qui sont requis dans le cadre des UV obligatoires ou optionnelles et des GAP, dans la préparation du mémoire, dans les rencontres avec les formateurs liés au stage, dans la production de rapports de stage et dans le choix de lectures et l'élaboration de bibliographies.

L'individualisation du cursus et l'appropriation de la formation par l'étudiant amènent à concevoir une guidance importante.

De plus, l'étudiant en mobilité Erasmus garde pendant tout son séjour des liens étroits avec son formateur référent qui assure sa guidance individuelle tant pour le cursus théorique que pour le cursus pratique.

Personnel enseignant : il est composé de tous les formateurs statutaires enseignant dans la formation initiale et un réseau de vacataires professionnels du travail social, de chercheurs ou universitaires qui interviennent à titre ponctuel pour compléter et spécifier les enseignements dispensés par les formateurs.

## 6) Langue d'enseignement

Tous les cours obligatoires et optionnels sont enseignés en français.

Les étudiants désireux de se perfectionner en français peuvent suivre des cours à l'Université Populaire à Strasbourg à leur charge (voir programme et horaires des cours à l'Université).

## 7) Type de cours ; contenus ; nom de l'enseignant et crédits affectés

Les UV obligatoires et optionnelles se situent dans les champs inter disciplinaires énoncés ci-dessus.

Elles suivent les schémas des cursus par filière. Chaque année, l'étudiant doit obligatoirement suivre des UV obligatoires par champ et doit choisir un nombre précis d'UV optionnelles qu'il rattache librement à un champ. Mais une fois inscrit à ces UV optionnelles, sa présence est obligatoire comme pour les autres UV.

**La participation à ces U.V. ne nécessite pour l'étudiant en mobilité aucun pré requis.**

Les contenus principaux figurent dans le livret de programmation des études distribué chaque année au début des cours (Voir le contenu de ces cours dans le programme des études détaillé).

### **III. INFORMATIONS GENERALES A L'ATTENTION DES ETUDIANTS**

#### 1) Accueil des étudiants en mobilité

L'étudiant étranger devra se présenter au Secrétariat international dès son arrivée à Strasbourg. Une brochure informative (brochure de l'école avec les différentes formations, programme des études de la formation initiale, plan de Strasbourg et plan de la circulation du tram) lui sera remise et les détails administratifs (adresses de logement, détails des cours suivis à l'école pendant le séjour, carte d'étudiant+carte culture) seront réglés avec la secrétaire. Il rencontrera son référent avec lequel un rendez-vous aura été pris auparavant. Il devra aussi avoir un entretien avec le coordinateur de la formation initiale.

Un formateur de l'ESTES est référent de l'étudiant. Il est membre de la Commission Internationale (composée de formateurs et de professionnels) compétente pour gérer les programmes européens auxquels adhère l'ESTES ainsi que tout stage à l'étranger, hors Europe. La Commission veille aussi à la mobilité enseignante et étudiante de l'école et concourt à promouvoir les enseignements européens et internationaux dans le projet pédagogique de l'école.

#### 2) Hébergement

Comme de nombreuses villes nationales ou européennes, Strasbourg connaît une saturation de l'hébergement pour les étudiants. Parfois il est possible de réserver des chambres universitaires qui présentent l'avantage d'offrir aux étudiants en mobilité un hébergement satisfaisant en rapport qualité/prix.

Ex : pour la rentrée 2007/2008, la location d'une chambre en cité universitaire s'élève à environ **145 €** par mois et le prix des repas dans les restaurants universitaires à **2,80 €**

Il est indispensable de prévenir suffisamment à l'avance le secrétariat international si l'étudiant souhaite être logé dans une cité universitaire car il y a un tout un dossier à remplir et à retourner au CROUS qui gère les logements.

Au cas où les capacités d'hébergement universitaire sont épuisées, il est toujours possible d'envisager une location individuelle chez un particulier. Mais cet hébergement est relativement coûteux sur Strasbourg et la facilité d'y accéder dépend de la période choisie par l'étudiant pour effectuer sa mobilité.

Une dernière possibilité est offerte à l'étudiant ; celle de partager un appartement avec un ou plusieurs autres étudiants de l'ESTES. Cette option a l'avantage d'être moins onéreuse et de faciliter l'intégration de l'étudiant aux activités de l'école et aux loisirs qu'offre une ville comme Strasbourg.

## **Adresses informatives pour le logement étudiant**

**<http://dna.annonces.net/petites-annonces-immobilier.php>**

**Ici un autre site de DNA:**

**<http://immo.dna.fr/>**

**(Edition spéciale logement tous les dimanches)**

**- Aumônerie universitaire catholique**

Centre Bernanos

30, rue du Mal Juin (11 chambres)

Tél : 03 88 60 10 92

Web : <http://www.Centrebernanos.org>

**- Aumônerie universitaire protestante**

7, avenue de la Forêt-Noire - 67000 Strasbourg Tél : 03 88 61 07 23

Courriel : [aup-strasbourg2@wanadoo.fr](mailto:aup-strasbourg2@wanadoo.fr) Web

<http://www.protestants.org/aup-strasbourg/>

**- La Boîte à bougies**

7, rue de la boîte à bougies

Tél : 03 88 34 51 07

Email : [laboiteabougies@wanadoo.fr](mailto:laboiteabougies@wanadoo.fr)

[www.laboiteabougies.com](http://www.laboiteabougies.com)

•ALS

•De 235 E jusqu'à 465 E / mois, meublé, cuisine équipé, studio, studettes •De 9 m<sup>2</sup> à 30 m<sup>2</sup>  
(chambres avec partage communs, studios, studettes, mansardés meublés et équipés)

**<http://www.cija.org/themes/vie/logementetudiant.html>**

## **Centre régional des œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.)**

Service des relations internationales

1 quai du Maire Dietrich

67084 Strasbourg

Madame Viviane Moegen

Tél : 0033 3 88 21 28 01

Fax : 0033 3 88 21 28 84

### 3) Repas

Il n'y a pas de restaurant universitaire sur place. L'école offre aux étudiants une cafétéria au rez de chaussée et une autre au 4<sup>e</sup> étage. Possibilité d'y apporter sa nourriture avec mise à disposition de micro ondes. Possibilité de petite restauration dans le quartier. Coût d'un plat du jour, entre 9 et 12 € boisson non comprise.

### 4) Services spéciaux pour étudiants ayant des besoins particuliers

L'école est équipée d'une rampe d'accès pour personnes handicapées.

### 5) Assurances

Les étudiants étrangers doivent avoir une assurance responsabilité civile, être assurés pour tout problème médical et en cas d'hospitalisation (avec rapatriement sanitaire). Ils doivent être munis du formulaire E 128 (étudiants qui viennent des pays de l'espace Economique Européen) ou d'une attestation d'assurance privée de leur pays de résidence.

**Les étudiants provenant de pays hors Espace Economique Européen doivent obligatoirement s'inscrire au régime français de sécurité sociale applicable aux étudiants dès lors que leur période d'étude en France dépasse 3 mois.**

### 6) Bureau d'informations pour les étudiants

#### SECRETARIAT RELATIONS INTERNATIONALES

**Mme Monique HELD - 3<sup>e</sup> étage – Bureau 303 - Ligne directe : 03.88.21.19.94**

**E-mail : [compta.inter@estes.fr](mailto:compta.inter@estes.fr)**

Horaires d'ouverture aux étudiants : **Mercredi 8 h – 12 h et 13h30 – 16 h**

**Jeudi de 8 h à 12 h**

**Les étudiants s'adresseront à ce secrétariat pour toute demande concernant les échanges internationaux : ERASMUS – RECOS - et autres.**

Pour les autres secrétariats de l'Ecole, voir annexe I

## 7) Equipements pédagogiques

### Le CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

**Il est accessible aux étudiants munis de la carte d'étudiants de l'ESTES et aux autres étudiants ou professionnels sous réserve d'adhésion.**

**Un certain nombre de services sont proposés aux utilisateurs :**

- **un fonds documentaire**, composé d'environ 7000 ouvrages empruntables, de deux quotidiens et d'un certain nombre d'usuels (guides, dictionnaires généraux et spécialisés, encyclopédies, codes) consultables **en accès direct**, ainsi que d'une cinquantaine de revues spécialisées consultables sur demande. Les mémoires des formations AS, ES, ETS, sont archivés et ne sont consultables que sur demande expresse. Par contre, il est possible d'en consulter une sélection le moment venu en dernière année de formation.
- **une base de données** constituée de 18 000 références, interrogeable, soit directement sur cinq postes destinés uniquement à la recherche et installés à l'intérieur du Centre de Documentation, soit avec l'aide d'une documentaliste et sur rendez-vous pour les recherches plus particulières.
- **un service de prêt**, pour les ouvrages uniquement : 5 ouvrages pour une durée maximale d'un mois avec réservation possible et prolongation éventuelle, relance en cas de retard. Les revues sont uniquement consultables sur place (prêt soumis à un dépôt de caution de 30 €). Tout retard de plus d'un mois, après relance par affichage puis par courrier, entraîne le rachat des ouvrages non rendus avec la caution, et la suspension du prêt jusqu'au règlement du surplus du rachat et un nouveau dépôt de caution. En cas de régularisation ultime par retour des ouvrages avant rachat, la caution sera rendue avec une pénalité de 5 euros.
- **une salle de lecture** attenante, également accessible en dehors des heures habituelles d'ouverture du Centre.
- **une photocopieuse** (accessible à tout moment, située à l'extérieur du Centre de documentation), dont la maintenance est assurée par les documentalistes pendant leurs heures de présence : approvisionnement en papier et en toner ainsi que distribution et vente ou rechargement des cartes d'utilisation (déposer les demandes avant 9 heures pour disposer de la carte rechargée pour le lendemain selon les tarifs en vigueur) .
- **Une aide à la recherche** individualisée sur rendez-vous et la possibilité de conseil, à tout moment selon les disponibilités des documentalistes.
- **Une revue de presse** paraissant tous les deux mois résumant les principaux articles parus.

Des "**ateliers découverte**" seront proposés aux nouveaux étudiants pour les familiariser avec les outils de recherche (dates indiquées par affichages). Nous recommandons à chacun d'y participer.

**De plus l'ESTES possède une salle vidéo, un laboratoire photos et une salle informatique accessibles aux étudiants.**

## 8) Informations pratiques pour les étudiants en mobilité

Strasbourg est une ville très bien desservie par les transports en commun (Tram – Bus – Train et Aéroport situé à 15 km du centre ville avec une liaison de navette). Coût d'un ticket tram : 1,30 €

Le réseau de transport, les horaires, les coûts sont disponibles à l'office de tourisme Place de la Cathédrale qui se situe à 10 mn à pied de l'école. Vous pouvez également trouver énormément de renseignements sur le site Internet de la ville :

**[www.strasbourg.fr](http://www.strasbourg.fr)**

## 9) Activités extra universitaires et loisirs

Strasbourg, Capitale Européenne, est le siège, entre autres, du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen. Elle est aussi qualifiée de VILLE d'ART avec un riche patrimoine. Strasbourg a la réputation d'avoir une vie culturelle très intense et diversifiée : Palais de la Musique et des Congrès, Théâtres, Cinémas, Musées. Elle offre également de nombreuses possibilités aux sportifs ainsi qu'aux noctambules. Elle est aussi réputée pour ses universités et ses écoles supérieures.

Par ailleurs, Strasbourg s'affirme sans conteste comme le plus grand centre commercial de l'est de la France sans oublier le potentiel hôtelier et gastronomique. Et pour finir, Strasbourg est le point de départ de nombreuses routes touristiques qui vous permettront de sillonner toute l'Alsace.

Découvrir et visiter Strasbourg n'est pas une chose aisée (voir annexe IV). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires auprès de

### **L'Office de Tourisme**

17 place de la Cathédrale

Tél : 03 88 52 28 22

03 88 52 28 28

Internet : [www.ot-strasbourg.fr](http://www.ot-strasbourg.fr)

E-Mail : [info@ot-strasbourg.fr](mailto:info@ot-strasbourg.fr)

## 10) Association d'étudiants

Elle existe depuis 1996 avec à peu près 80 étudiants adhérents dont 20 membres actifs. Elle accueille les étudiants en mobilité, leur sert de guide à l'école et peut apporter son soutien dans la recherche d'un logement. Elle propose des activités sportives telles que le volley, le jonglage etc.

Elle organise ponctuellement des soirées festives ou des séances de ciné-club.

# *ANNEXES*

- I. Les services administratifs
- II. Informations sur Strasbourg

## **ANNEXE I**

### **LES SERVICES ADMINISTRATIFS**

#### **SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE L'ESTES**

*Mme Rose Marie BERNHARDT* - 3ème étage - Bureau 308 - Ligne directe : 03.88.21.19.95

Horaires d'ouverture aux étudiants : tous les jours **de 10 h 15 à 10 h 45**

Les étudiants s'adresseront à ce secrétariat pour solliciter un rendez-vous auprès de la directrice.

#### **BUREAU D'ACCUEIL**

*Monsieur Marc FRANZETTI* - Rez-de-Chaussée

Toute demande de documents (certificat de scolarité, attestation de présence...) devra être effectuée par écrit (à l'aide du formulaire prévu à cet effet et disponible au rez-de-chaussée) et pourra :

- soit être retirée au rez-de-chaussée
- soit être envoyée au domicile ou à une autre adresse en joignant une enveloppe timbrée.

#### **SECRETARIAT D'ACCUEIL ET ADMINISTRATIF**

*Mme Anita KURTZ et Mme Béatrice SCHOEFFNER* - Rez de Chaussée - Ligne directe : 03.88.21.19.90

Admissions filières :      Educateurs Spécialisés - Assistant de Service Social -  
   Educateurs Techniques Spécialisés - Moniteurs Techniques d'Atelier.

Les étudiants s'adresseront à ce secrétariat :

- pour les inscriptions administratives :  
Ils sont inscrits à l'E.S.T.E.S. après règlement des droits d'inscription et frais de scolarité.  
Après acquittement, avant le début des cours, les étudiants obtiennent :
  - . le reçu attestant le paiement. Ce justificatif est à conserver soigneusement, car il ne sera pas délivré de duplicata,
  - . la carte d'étudiant,
- pour l'immatriculation - affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale et le versement de la cotisation;
- pour le versement des frais et la convocation à la médecine préventive, uniquement pour les nouveaux entrants.
- pour la carte culture, s'ils la souhaitent.
- réservation des salles.
- accès à la salle vidéo.
- reprographie

## SECRETARIAT INTERNATIONAL

**Mme Monique HELD - 3<sup>e</sup> étage – Bureau 303 - Ligne directe : 03.88.21.19.94**

**E-mail : [compta.inter@estes.fr](mailto:compta.inter@estes.fr)**

**Horaires d'ouverture aux étudiants : Mercredi 8 h – 12 h et 13h30 – 16 h**

**Jeudi de 8 h à 12 h**

## SECRETARIATS DE LA FORMATION INITIALE

• *Mme Nicole WINTERBERGER - 3<sup>e</sup>ème étage - Bureau 305 - Ligne directe : 03.88.21.19.91*

*En particulier la filière Educateurs Spécialisés.*

• *Mme Anne-Marie ROOS - 3<sup>e</sup>ème étage - Bureau 302 - ligne directe 03.88.21.20.02*

*En particulier les filières Assistants de Service Social - Educateurs Techniques Spécialisés - Moniteurs Techniques d'Atelier.*

Les étudiants s'adresseront au secrétariat concerné pour toute demande ayant trait :

- au cursus de formation (formation théorique et stage),
- à la Commission des Cursus,
- à la Commission des Stages,
- à la liste des terrains de stage agréés et à la consultation, sur place, des dossiers pédagogiques de ces établissements,
- aux conventions de stage,
- au dépôt de la demande de Bourse d'Etat et autres financements et au retrait de l'avis de paiement de l'Indemnité de Rémunération Professionnelle versée par le CNASEA.

En cas d'absence à un cours, les étudiants adresseront au Secrétariat de la filière concernée une justification par écrit (aucune excuse par téléphone ne sera plus répercutée au(x) formateur(s) responsable(s) de l'U.V. concernée.

## SECRETARIAT FORMATION CONTINUE

*Mme Sylvie VARDAR - 3<sup>e</sup>ème étage - Bureau 310 - Ligne directe : 03.88.21.20.06*

*tous les jours de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16 h (sauf le vendredi après-midi).*

### IMPORTANT

Les décisions administratives et pédagogiques sont portées à la connaissance des étudiants dans les vitrines d'affichage situées dans le couloir du 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> étage. Le planning d'occupation des salles est affiché au rez-de-chaussée, au 1<sup>e</sup> et au 2<sup>e</sup> étage.

Les communications téléphoniques, sauf cas de force majeure, ne sont pas répercutées aux étudiants, mais affichées sur le panneau situé au 1<sup>er</sup> étage, à droite au fond du couloir.

**Il est impérativement demandé aux étudiants de respecter les horaires d'ouverture des services administratifs.**

## ANNEXE II

The screenshot displays the homepage of the Strasbourg website. At the top, there is a navigation bar with links for Accessibility, Contact, Send to a friend, Favorites, Print, Legal info, Site map, and Press. Below this is a banner with the slogan "Il y a de la vie dans le mouvement" and a navigation menu with categories like Déplacement, Environnement, Urbanisme Logement, Culture, Sport Loisirs, Enseignement Universités, Social, Jeunesse Petite Enfance, Seniors, Économie, and International.

**RECHERCHER**

**SERVICES EN LIGNE**

- Marchés publics
- Offres d'emploi
- Stages et apprentissage
- Actes d'Etat Civil
- Démarches administratives
- Municipalité
- Communauté Urbaine
- Vie associative
- Stationnement résidant

**ACTUALITÉS**

- Bourse aux vêtements
- Recensement de la population
- Tournoi de badminton
- Les Romains à Koenigshoffen
- Journée Nationale Hépatites

Toutes les actualités

**S'INSCRIRE À LA LETTRE D'INFO**

**TERRITOIRES**

- Communes

**Découvrir Strasbourg**

Une ville en mouvement -  
Présentation générale  
Installez-vous à Strasbourg  
La Cathédrale et la Fondation de  
l'Oeuvre Notre-Dame  
Une ville d'art, d'histoire et de  
traditions  
Préparez votre séjour  
Plans de Strasbourg

**Actualités**

**Les Jardins Merveilles**

Au Jardin des Deux Rives à partir du 15 juin, tout poussé à découvrir des créations pleines de vie, ludiques et pédagogiques au gré d'une « promenade d'émotions » sur les 60 hectares du Jardin des Deux Rives.

En savoir plus

**UNE INFO ? UN SEUL CLIC !**

- Office du Tourisme
- Plan interactif

**AGENDA CULTUREL**

Localisation: Toutes

Thème: Tous

Catégorie: Toutes

Date: Aujourd'hui

Mots-clés: [ ]

Rechercher

**STRAUSS ELEKTRA**

[ [www.strasbourg.fr](http://www.strasbourg.fr) ]